



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
LA ROCHE-SUR-YON

## DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

---

Prévention : se fait uniquement sur Rendez-vous avec le président.

**Mot du Président du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON :**

La prévention au Tribunal de Commerce est une des missions extrêmement importantes du Président.  
Monsieur Bernard Pontreau vous reçoit confidentiellement dans un délai d'une semaine après une  
demande de rendez-vous.

N'hésitez pas à venir le rencontrer dès que les premières prémices de difficultés de trésorerie se font  
sentir.

Deux outils essentiels peuvent vous permettre de passer ce cap difficile : le mandat ad hoc et la  
Conciliation . Les services du greffe sont à votre disposition pour tous renseignements  
Le Président vous attend...

Email de contact : [contactjudiciaire@gtc-larochesuryon.fr](mailto:contactjudiciaire@gtc-larochesuryon.fr)

Service des procédures collectives :

Toutes les fiches pratiques sur les demandes de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires : [Cliquez  
ici](#)

Vous pouvez saisir le Tribunal sans vous déplacer : [www.tribunaldigital.fr](http://www.tribunaldigital.fr)

**IMPORTANT :** Pour toutes les demandes de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire, les services du greffe sont à votre disposition pour le dépôt de votre demande, pour l'aide à la création de votre identité numérique et la saisine du Tribunal digital uniquement par rendez vous.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS**